



REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE

Cour des comptes

Genève, le 12 février 2008

*Aux représentant-e-s de la presse
et des médias*

Conférence de presse de la Cour des comptes

Cour des comptes: présentation d'un nouveau rapport

Madame,
Monsieur,

En fonction depuis le 1^{er} janvier 2007, la Cour des comptes est chargée de vérifier la légalité des activités, la régularité des comptes et de s'assurer du bon emploi des crédits, fonds et valeurs gérés par l'Etat, les communes et les institutions ou services qui en dépendent.

A l'occasion de la parution d'un nouveau rapport, les magistrats de la Cour des comptes ont le plaisir de vous convier à une conférence de presse qui aura lieu le

jeudi 21 février 2008 à 10h30
à la salle des Fiefs de l'Hôtel de Ville,
2, rue de l'Hôtel-de-Ville, 1204 Genève.

Madame Antoinette Stalder, présidente, et Messieurs Stéphane Geiger et Stanislas Zuin, magistrats titulaires, interviendront durant cette séance et vous présenteront le rapport portant sur les rémunérations du conseil d'administration et de la direction des principaux établissements publics autonomes (AIG/HUG/HG/SIG/TPG).

Dans l'attente de vous voir nombreux à cette occasion, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Antoinette Stalder
Présidente

Contact pour toute information complémentaire:

Madame Antoinette Stalder, présidente de la Cour des comptes
Tél. 022 388 77 91, e-mail: antoinette.stalder@etat.ge.ch